

L'avenir de la cathédrale de Rimouski paraît incertain

Mise à jour le mercredi 18 décembre 2013 à 19 h 21 HNE



Le reportage de Nancy Caouette

L'Église catholique de Rimouski s'engage dans des débats déchirants.

Les défis financiers qui se posent pour l'entretien des six églises rimouskoises sont tels que le président du conseil de fabrique de Saint-Germain, René Roy, évoque même l'idée de l'abandon de la cathédrale comme lieu de culte.

« Il y en a qui dise jamais. Mais on peut pas dire jamais pour la Cathédrale. Hélas, c'est ça là. »

— René Roy, président du Conseil de fabrique de Saint-Germain

La seule réfection du toit de la cathédrale est évaluée à 1,5 million \$ et ce montant, initialement estimé à 500 000 \$, pourrait même être revu à la hausse à la suite d'une nouvelle évaluation prévue en janvier prochain. Et c'est sans compter le simple entretien des six églises de la fabrique qui coûtent annuellement 360 000 \$, une somme que le conseil peine à assumer.

Dans les circonstances, même l'archevêque de Rimouski, Monseigneur Pierre-André Fournier se montre peu optimiste. Il dit que les Rimouskois et les Rimouskoises auront, comme membres d'une société, à faire des choix.

« Voici un temple que l'on a, qui est très haut. Il y a des réparations à faire. Est-ce que, comme population et avec les autres choix que l'on a à faire, est-ce que oui on la garde ?

Est-ce qu'on la garde seulement pour le culte, les offices religieux ou bien est-ce qu'il y a pas une autre partie qui pourrait servir aussi pour d'autres choses, des concerts ou autres ? »

— Monseigneur Pierre-André Fournier, archevêque de Rimouski

Le conseil de fabrique a mis sur pied un comité qui analysera les différentes options incluant un changement de vocation pour la cathédrale. L'avenir des autres églises de Rimouski fera également partie de la réflexion à venir.



Important Afin de favoriser des discussions riches, respectueuses et constructives, **chaque commentaire soumis sur les tribunes de Radio-Canada.ca sera dorénavant signé des nom(s) et prénom(s) de son auteur** (à l'exception de la zone Jeunesse). Le nom d'utilisateur (pseudonyme) ne sera plus affiché.

En nous soumettant vos commentaires, vous reconnaissez que Radio-Canada a le droit de les reproduire et de les diffuser, en tout ou en partie et de quelque manière que ce soit. Veuillez noter que Radio-Canada ne cautionne pas les opinions exprimées. Vos commentaires seront modérés, et publiés s'ils respectent la nétiquette. Bonne discussion !

Connexion | [S'inscrire](#)

0 Commentaires



Écrire un commentaire ici

Soumettre

EN DIRECT

Les plus récents ▼

Accueil

Grands titres

International

Régional

Politique

Économie

Sports

Arts et divertissement

Santé

Techno

Science

Alimentation

Insolite

Réflexion

Plaisirs

Audio • Vidéo

Dossiers

Interactif

Blogues

Webfictions

Conditions météo

Conditions routières

Conditions de ski

Concours

Témoign

Télévision et radio

ICI Radio-Canada Télé

ICI Radio-Canada Première

ICI Musique

Autres sites

ICI Tou.tv

ICI Musique

ICI RDI

Radio Canada International

ICI Artv

ICI Explora

Jeunesse

CBC.ca

Archives

Partenaires

Sirius

TV5

Ressources

À propos de CBC/Radio-Canada

Aide à la navigation

Boutique Radio-Canada

Comment soumettre un projet

Communiqués

Contenus éducatifs - Curio

Divulgateur des activités

Emplois

Faire affaire avec nous

Foire aux questions

Hyperliens de référence

Mises au point

Nos coordonnées

Publicité

Services français de Radio-Canada

Signalétique

Transparence et responsabilisation

Vente d'archives

Vidéodescription

Centre des membres

Baladodiffusion

Cyberlettre

Fils RSS

Mon profil

MP3 en direct

Services mobiles

Widgets

ICI Radio-Canada.ca en page

d'accueil

Conditions d'utilisation Ombudsman Relations avec l'auditoire

Tous droits réservés © Société Radio-Canada 2015